



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 8 avril 2025

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Finances.

En avril 2016, le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) lançait l'une des plus grandes enquêtes collaboratives jamais menées, réunissant une centaine de médias afin d'exploiter 11,5 millions de documents issus du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca. Les Panama Papers ont notamment dévoilé comment des sociétés offshore étaient utilisées à des fins d'évasion fiscale et de blanchiment d'argent.

Après la publication des Panama Papers, l'Inspection spéciale belge des impôts a ouvert 264 dossiers en Belgique qui ont déjà rapporté 39,6 millions d'euros.

Pendant le même temps la France a récolté plus de 192 millions d'euros, l'Espagne 162 millions et les Pays-Bas plus de 28 millions.

- Nous aimerions dès lors savoir de Monsieur le ministre quel a été le résultat de l'exploitation des Panama Papers en faveur des finances publiques du Luxembourg ?
- Quel a été l'impact de l'exploitation d'autres leaks d'envergure pour notre administration fiscale ?
- Quelle attention et quelles conséquences les autorités luxembourgeoises ont-elles consacré aux sociétés offshore après ces scandales dévoilés par des journalistes d'investigation ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Mars di Bartolomeo
Député

Franz Fayot
Député